

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 21.11.2024
. d'affichage : 21.11.2024

N° de la délibération : 2024-174

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63
. présents : 50
. votants : 56

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 novembre, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, BARBIER Marc, BRUCHET Antoine, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, MM. DELVILLE Jean-Pierre, FORMAN Nicolas, Mme GENSE Caroline, MM. GRAVET Jacques, HINAUT Guy, JOLY Vincent, MM. MARTIN Michel, MERESSE Christian, MUSEUX Gérard, RICHARD Jean-Edouard, Mmes VASSEUR Julie, VERGULDEZONE Nathalie,

M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à Mme SPRYSCH Aline.
M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. FRIZON Hervé.
M. JOLY Vincent avait donné pouvoir à Mme RIQUIER Julie.
M. RICHARD Jean-Edouard avait donné pouvoir à Mme POTURALSKI Patricia.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à M. DUCAMPS Thomas.
Mme VERGULDEZOONE Nathalie avait donné pouvoir à M. ORIER Francis.
M. ACQUAIRE Alain était représenté par M. ZIENTEK Sébastien, suppléant.
Mme GENSE Caroline représentée par Mme GOMBART Sabine, suppléante.
M. GRAVET Jacques représenté par Mme ZURICH Christine, suppléante.

Secrétaire de séance : M. WISSOCQ Jean-Marc

OBJET :

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DESIGNATION DE MEMBRES DU COMITE D'ATTRIBUTION DES AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES
DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL
REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE

Suite à l'adoption, le 8 décembre 2022, du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) par le Conseil Régional des Hauts-de-France, divers cadres d'intervention pour soutenir les TPE, PME et grandes entreprises ont été mis en place. La Communauté de Communes de l'Est de la Somme (CCES) a ainsi exprimé sa volonté d'accompagner les entreprises du territoire en s'engageant financièrement dans leur développement.

Dans ce cadre, une charte d'engagement SRDEII et une convention de partenariat relative au financement des entreprises ont été signées entre la Région Hauts-de-France et la CCES (délibération n°2024-146). Cette convention nécessite la création d'un comité d'attribution des aides directes chargé de statuer sur les demandes de subvention présentées par les entreprises.

Ce comité, constitué de représentants de la CCES, a pour mission d'instruire les décisions d'octroi ou de rejet des subventions aux entreprises du territoire, en lien avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR). Les dossiers seront au préalable analysés par les agents du PETR, et les membres du comité ne délibéreront que sur les dossiers relatifs à leur propre territoire.

Il est proposé de désigner deux membres titulaires et un membre suppléant pour représenter la CCES au sein de ce comité. La désignation s'effectue au scrutin secret, uninominal, à la majorité absolue. En l'absence de majorité absolue après deux tours de scrutin, un troisième tour à la majorité relative sera organisé. En cas d'égalité des voix au troisième tour, le candidat le plus âgé sera déclaré élu.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1511-7 relatif au développement économique,

Vu la compétence en matière de développement économique de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme,

Vu la délibération n°2024-146 du Conseil communautaire relative à l'approbation de la convention de partenariat avec la Région Hauts-de-France,

Le Conseil Communautaire,

. désigne deux membres titulaires et un suppléant pour représenter la CCES au sein du comité d'attribution des aides directes aux entreprises,

. procède aux candidatures et au vote pour l'élection des représentants, conformément aux modalités de scrutin définies,

MEMBRE DU COMITE	CANDIDATS RESULTAT DES VOTES	NOMS DES REPRESENTANTS ELUS
Titulaire 1	Mme RIQUIER Julie : 39 voix pour, 9 abstentions, et 8 votes blancs	Mme RIQUIER Julie
Titulaire 2	M. WISSOCQ Jean-Marc : 53 voix pour, et 3 votes blancs	M. WISSOCQ Jean-Marc

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le

ID : 080-200070985-20241128-DELIB_2024_174-DE

S²LO

Suppléant	M. SCHIETTECATTE Benoît : 45 voix pour, 2 abstentions, et 8 votes blancs M.DOUTART Jean-luc : 1 voix pour	M. SCHIETTECATTE Benoît
-----------	--	-------------------------

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Le Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. Dautart", written in a cursive style.

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le



ID : 080-200070985-20241128-DELIB_2024_174-DE